

COMMUNE DE PLEYBER CHRIST
SEANCE ORDINAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 AVRIL 2011

- **Remplacement d'un adjoint**

Vu la lettre de démission de Monsieur René Goer, 6 ème adjoint au maire adressée à Monsieur le représentant de l'Etat dans le département

Vu l'acceptation de la démission par Monsieur Sous -Préfet à compter du 01 avril 2011

Vu la convocation du conseil municipal adressée par Monsieur Thierry PIRIOU maire le 13 avril 2011

Considérant qu'il est nécessaire de pourvoir au poste d'adjoint vacant du fait de la démission de Monsieur René Goer

Sous la présidence de Monsieur Thierry Piriou maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection du 6 ème adjoint. Il est rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (article L 2122-4, L 2122-7 et L 21227-1 du CGCT)

- **Election du sixième adjoint**

- **Premier tour de scrutin**

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote	22
Nombre de votants	22
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	1
Nombre de suffrages exprimés	21
Majorité absolue	11

NOM et Prénom des candidats	Suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Michel FER	21	Vingt et un

- Monsieur Michel Fer a été proclamé **sixième adjoint** et immédiatement installé

Monsieur le Maire informe également le conseil municipal qu'il va confier à Michel Le Roux, conseiller municipal une délégation pour le représenter auprès des acteurs du domaine économique et des commerçants, sédentaires et ambulants

Il informe l'assemblée que Jean Claude Kerdilès souhaite laisser sa place au sein de la commission des finances de Morlaix communauté et que dorénavant il y siègera.

- **D I A Germicopa**

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal de la délégation que celui-ci lui a confié au titre de l'article L 213-3 du code de l'urbanisme.

Par arrêté n° 2011-135, Monsieur le Maire a notifié à Me Gauthier Notaire à Quimper, l'intention de la commune de préempter avec révision de prix pour l'acquisition des parcelles AE n° 24, 25, 183, 186 sises rue François Coat et appartenant à la SAS Germicopa.

Le montant de la préemption s'est fait au prix fixé par les domaines soit 70 000 €

Cette acquisition permettra l'aménagement d'une circulation douce piétonne et cycliste en contournement de la rue F Coat trop exigüe pour mettre la mise en place de ce cheminement

- **MAM Autorisation à consulter travaux de réhabilitation, demande de subvention (Morlaix communauté et contrat de pays)**

Le conseil municipal du 04 février dernier a autorisé Monsieur le Maire à lancer une consultation pour des travaux d'aménagement de la MAM. L'association Ty ar Babigou porteur du projet sera associée à l'aménagement des locaux en prendra en charge des travaux des travaux de démolition et de peinture.

Les locaux mis à la disposition de l'association leur seront loués moyennant un loyer mensuel.

L'ensemble des travaux estimés à 80 000 € .

Il est proposé au conseil municipal de solliciter le pays de Morlaix au titre du contrat de Région Pays 2006-2012 pour financer ce projet qui vise à améliorer l'offre de services petite enfance sur la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- Sollicite le pays de Morlaix au titre du contrat de Région Pays 2006-2012

- **Jeux pour enfants Autorisation à consulter**

La commission enfance jeunesse a travaillé sur l'implantation d'une structure de jeux pour enfants sur la commune.

Cette structure serait implantée au niveau du petit bois et comprendrait une tourelle avec plusieurs agrès et des jeux sur ressort. La tranche d'âge concernée serait les 3 à 12 ans. L'aire sera libre d'accès, sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur. La collectivité se chargera de la mise en œuvre du soubassement et du grillage d'enceinte.

Le montant affecté à cet équipement est de 20 000 €

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à consulter sous forme d'une procédure adaptée.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- **Autorise** le Maire à lancer une consultation en procédure adaptée.
- **Autorise** le Maire à signer tous les actes nécessaires

- **Travaux de rénovation de l'électricité à l'église Saint Pierre Autorisation à consulter**

Le conseil municipal du 04 février a confié au BETDI Dilasser un diagnostic de l'installation électrique de l'église St Pierre. Mr Dilasser s'est rendu sur place et a chiffré les travaux à réaliser en vue d'une mise en sécurité électrique

- Remplacement de l'armoire TGBT et coffret secondaire
- Renforcement de la terre et distribution dans l'église
- Remplacement de l'éclairage de secours
- Remplacement des matériels d'éclairage
- Mise en œuvre d'une nouvelle ligne pour alimentation exposition.

Montant des travaux estimés à 32 000 € HT

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire de confier au BETDI Dilasser la MO des travaux et à consulter sous forme d'une procédure adaptée.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- **Confie** au BETDI Dilasser la mission de Maitrise d'œuvre (DCE+suivi et réception des travaux)
- **Autorise** Monsieur le Maire à lancer une consultation sous forme de procédure adaptée.
- **Autorise** le Maire à signer tous les actes nécessaires

- **Enquête publique**

Une enquête publique s'est déroulée du 07 avril au 7 mars dans la commune de Saint-Thegonnec en vue de l'extension, dans le cadre du dispositif de restructuration externe d'un élevage porcin sur les sites de « Herlan » et de « Hellin » à Saint-Thegonnec, l'effectif après projet devant s'élever à 4208 animaux – équivalents repartis comme suit

- Site de Herlan 330 porcs reproducteurs, 1975 porcelets, 2005 porcs charcutiers
- Site de Hellin : 818 porcs charcutiers
- Activité autre : compostage de matières végétales brutes, effluents d'élevage, matières stercoraires d'une capacité de 23 T /j

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- **Ne donne pas d'avis**

- **Tirage au sort des jurés**

6 Pleyberiens sont tirés au sort afin de figurer sur la liste du jury criminel pour 2012
Danièle Huet, André Abgrall, Simone Crassin, Patrick Herrou, Yves Prigent, Simone Jacq

- **Adhésion Bruded 2011**

La commune adhère depuis 2008 à l'association BRUDED (Bretagne Rurale et rUrbaine pour un DEveloppement Durable). Cette association a pour but de promouvoir l'aménagement du territoire dans l'esprit du développement durable en Bretagne et Loire Atlantique, elle regroupe actuellement 113 communes pour 280 000 habitants. Pour cela l'association met en réseau les collectivités afin qu'elles puissent partager leurs expériences et leurs initiatives de développement durable.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- **Décide** d'adhérer à l'association BRUDED
- **Désigne** Mr Joël HUET en tant que représentant titulaire
- **Décide** de verser 0.25 € x 3183 habitants soit 795.75 €

- **Questions diverses**

Une convention de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage va être confiée au bureau TIE afin de faire un état des lieux de l'existant en matière de téléphonie, lignes fixes, portables, internet . Ceci afin d'adapter nos contrats à nos besoins locaux.

Le marché : Il aura désormais lieu le 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} vendredi du mois.

Carte scolaire mouvementée, dans un premier temps l'inspection a proposé la suppression d'un poste d'enseignant à la maternelle R Desnos, après mobilisation des parents, enseignants et de la municipalité seul ½ poste serait supprimé. A confirmer à la rentrée, pour un effectif prévu de 71 enfants.

Jumelage Wurselen, Pascale Quéré représentera la commune .

Déplacement à Lostwitiel pour le jumelage le weekend du 01 mai

Burkina Faso : La cotisation au titre de la loi Oudin sera prise en charge par le syndicat de la Penzé. Les travaux de construction d'un barrage ont débuté, c'est un ouvrage de 650 m de long pour une retenue d'eau de 50 000 m³, pour 150 000 €. Ces travaux feront vivre 5 à 10 000 personnes.

Etude chauffage bois, école primaire, salle des fêtes et espace Guevel : L'étude a commencé

Plantations de saules : Remerciements à l'équipe de Ar Brug qui a réalisé une partie des plantations de Par ar Gwin et aux bénévoles qui ont œuvré samedi dernier.

Information de J Quéré au sujet du nouveau mode de gestion des secours. Un programme informatique détermine actuellement la caserne d'intervention en fonction de la disponibilité des équipes et de la rapidité d'intervention.